



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

C'est le 26 septembre 2022 que le Maire, le Directeur général et les pompiers de Grenville-sur-la-Rouge représentés par M. Pierre Dubord, délégué syndical, et M. André Gingras, négociateur des Travailleurs et Travailleuses Unis de l'Alimentation et du Commerce (TUAC) section locale 501, ont signé une nouvelle convention collective de 4 ans, prévoyant des augmentations salariales de 3% par année pour cette période.

Bien qu'elles se soient déroulées sur une période de 18 mois, le Directeur général est heureux du déroulement des négociations. Le Maire, quant à lui, est heureux d'avoir pu offrir aux pompiers une convention collective à la hauteur de leurs attentes et du professionnalisme qu'ils démontrent régulièrement lorsque leur soutien est requis.



Sur la photo, dans l'ordre habituel : M. André Gingras, négociateur des Travailleurs et Travailleuses Unis de l'Alimentation et du Commerce (TUAC), section locale 501, M. Pierre Dubord, délégué syndical, M. Thomas Arnold, Maire, et M. Marc Beaulieu, Directeur général. La municipalité tient tout particulièrement à remercier M. Denis Fillion, conseiller municipal, pour sa précieuse collaboration en tant que membre du comité de négociations.

- 30 -

Source : Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
Courriel : info@gslr.ca